

Le chèque énergie va remplacer les tarifs sociaux

Expérimenté dans quatre départements, dont les Côtes-d'Armor, ce dispositif entrera en vigueur en 2018. Il permettra de régler les factures de gaz et d'électricité, mais aussi de fioul, bois, GPL...

Repères

De quoi s'agit-il ?

Il existe actuellement deux dispositifs pour aider ceux qui en ont le plus besoin à régler factures d'électricité et de chauffage : le tarif social du gaz et celui de l'électricité. À partir du 1^{er} janvier 2018, il n'y en aura plus qu'un : le « chèque énergie ». Outre le paiement du gaz et de l'électricité, il permettra de régler aussi les factures de fioul, de bois, de GPL et certains travaux de rénovation énergétique.

Quels sont les critères ?

Toute personne dont le revenu fiscal annuel ne dépasse pas 7 700 € pour un célibataire pourra en bénéficier, contre 2 175 € maximum avec le tarif social de l'électricité. Le seuil est de 11 550 € pour un couple et 2 310 €



Les fournisseurs sont tenus d'accepter ce moyen de paiement.

par personne supplémentaire dans le foyer. L'ancien dispositif combinait différentes difficultés sociales et rendait l'identification des bénéficiaires complexe.

Comment cela va-t-il fonctionner ?

Le fisc l'envoie par courrier ou par e-mail. Le montant dépend des revenus et de la composition du foyer. Il est en moyenne de 150 € par an, 48 € minimum et 227 € maximum. Jean Gaubert, médiateur de l'énergie, a déjà estimé qu'il faudrait relever les montants.

Expérimenté depuis mai 2016 en Ardèche, en Aveyron, dans le Pas-de-Calais et les Côtes-d'Armor, le chèque permet de régler directement une facture. Fournisseurs et distributeurs sont tenus de l'accepter.

Quel accueil ?

Des associations telles que la CLCV constatent des difficultés au démarrage, notamment dans les Côtes-d'Armor. À la réception du courrier, des bénéficiaires ont pris le chèque pour une publicité, voire une ar-

naque. « Le ministère a voulu aller trop vite, sans bien expliquer. » Elles pointent aussi le fait que des bénéficiaires actuels des tarifs sociaux vont perdre des aides. Ceux qui touchaient le tarif social de l'électricité mais se chauffaient au gaz recevaient, en moyenne, 220 € par an. Avec le chèque énergie, le montant tombe à 150 €.

Selon *Le Parisien*, 1,3 million de Français vont ainsi voir leur aide diminuer. Mais, pour le médiateur, cela sera beaucoup moins : « 400 000 foyers sont en cours pour corriger cet effet. » À l'inverse, avec le relèvement du seuil, « de nouvelles personnes vont en bénéficier, comme les personnes âgées vivant avec peu, en milieu rural, et qui se chauffent au fioul. »

Julie CATEAU.

C. Marchandise, candidate « citoyenne »

L'élue rennaise a été sélectionnée par laprimaire.org pour la présidentielle. Reste à collecter fonds et parrainages.

Profil



2014. Élué au conseil municipal de Rennes.

2016. Candidate à laprimaire.org

Elle aime dire : « Comme je ne suis personne, je peux rassembler sur un projet. » Depuis samedi, Charlotte Marchandise est quelqu'un. La France entière connaît désormais cette souriante Rennaise, choisie par laprimaire.org pour être sa candidate à l'élection présidentielle.

Adjointe à la maire socialiste de Rennes, chargée de la santé depuis 2014, Charlotte Marchandise a été élue comme « représentante de la société civile », sur une liste de gauche et d'écologistes. Laprimaire.org, explique-t-elle, veut combattre « le dégoût et le ras-le-bol des gens face aux partis ».

Cette mère de famille de 42 ans, qui se définit comme « humaniste », entend « faire de la politique autre-

ment », mais ne veut pas « faire carrière ». Son parcours dans le monde associatif lui a forgé des convictions écologistes, féministes et européennes. Elle a exercé comme enseignante, webmaster, formatrice en beauté et santé publique... Elle est aussi présidente du réseau français des villes santé de l'OMS.

Si les électeurs la propulsaient à l'Élysée, elle lancerait illico la « re-fonte » de la Constitution et s'éclipserait au bout de deux ans. Elle veut promouvoir une société « juste et conviviale » et mettre en œuvre « les transitions sociales, économiques et écologiques ».

La méthode : rassembler des gens de gauche et de droite, écouter les « gens de terrain », inciter les citoyens à se réapproprier la politique. Lancée par un avocat parisien et un ingénieur en informatique, laprimaire.org a sélectionné sa candidate parmi 500 citoyens, par un vote sur Internet. Sur 126 000 inscrits, 32 625 ont voté au dernier tour.

Pour accéder au premier tour de la présidentielle, il va lui falloir collecter 500 parrainages et des fonds pour mener campagne.

Serge POIROT.

Paquets neutres : moches à dégoûter de fumer ?

Depuis le 1^{er} janvier 2016, tous les paquets de tabac sont marron-kaki foncé, « décorés » d'alertes sanitaires à l'effet coup de poing.

Le pied d'un mort avec son étiquette à l'orteil, la fumeuse qui crache du sang, le trou dans la gorge d'un cancéreux... Les slogans qui accompagnent ces images sont très explicites : « Fumer diminue la fertilité, provoque des crises cardiaques... »

« Ces nouveaux visuels sont plus corsés que ceux d'avant. Les clients, ça les répugne », constate Catherine, buraliste près du cimetière de l'Est, à Rennes. « Oui, ça dégoûte », admet Emmanuelle, 29 ans, sans profession. Mais cela ne change rien, assure cette habitante du quartier Villejean, à Rennes. « Enfin si. Maintenant, devant les gosses, je planque mon paquet. Quand ils voient les photos, ils posent des questions. » Et elle n'a aucune envie d'y répondre.

Cache-paquets

Omar, un commercial de 27 ans, a trouvé la parade. « Le trou dans la gorge, je ne supportais pas. » Il a acheté un étui aux tons pastel, pour 0,60 €. Ces cache-paquets en carton, tissu ou métal se vendent un peu, surtout aux femmes, mais moins que les buralistes ne le prévoyaient.

Les paquets neutres sont apparus dans les bureaux de tabac à l'automne. Depuis le 1^{er} janvier, ils sont les seuls autorisés à la vente. « Ils sont vraiment moches. Cela ne me dérange pas, je suis contre le marketing. Tous pareils, « dépersonnalisés ». Mais quelle futilité d'associer notre personnalité à un paquet de cigarettes ! » ironise Vincent,



Fabrice Péchard, gérant d'un bureau de tabac à Rennes, décrit le surcroît de travail pour la mise en rayon.

34 ans, étudiant en médecine qui « essaie de moins fumer ».

« Ces images vont se banaliser »

« Ces images chocs rebutent, mais elles vont se banaliser. « Fumer tue », on s'y est fait », commente Patricia Lavolo, présidente des buralistes de Mayenne. Les gros fumeurs n'y prêteront peut-être plus attention,

bientôt. Mais l'effet dissuasif peut fonctionner auprès des jeunes, des fumeurs débutants, des amatrices de cigarettes fines soudain dépossédées de ces petits paquets si « féminins ». C'est ce qu'espère la ministre de la Santé, Marisol Touraine.

« Elle nous en veut ! » rôle Catherine, la buraliste rennaise. Son collègue Fabrice Péchard, à Villejean, décrit le surcroît de travail pour la

mise en rayon : « Les paquets sont identiques, les cartouches aussi. On ne s'y retrouve pas ! » Des clients non plus, qui trouvent que même le « goût » des cigarettes a changé.

En termes de santé publique, des études ont montré que la mesure antitabac la plus efficace, c'est une hausse des prix d'au moins 10 % d'un coup.

Colette DAVID.

Après le décès, l'identité numérique survit

GrantWill s'occupe de gérer vos comptes, mots de passe et autres documents sur les réseaux sociaux... après votre mort.

On ne meurt jamais vraiment sur Internet. Facebook, Twitter, Instagram... continuent à véhiculer l'image du défunt. Consciente du phénomène, la jeune entreprise française GrantWill s'est lancée dans le secteur de la gestion de l'identité numérique post-mortem.

E-mail, achats en ligne, réseaux sociaux... « On peut décider à l'avance de l'héritage numérique et laisser, en cas de décès, des messages ou transmettre à un ou des proches un compte, un identifiant, un mot de passe avec la marche à suivre : le laisser actif ou le clôturer », expose Frédéric Simode, le fondateur de la start-up basée à Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne). Ce dirigeant de 42 ans veut ainsi éviter que le Web ne devienne un « sanctuaire numérique », avec les profils de gens décédés « gourmands en énergie ».

Le site, lancé le 20 septembre en France, aux États-Unis et dans d'autres pays anglo-saxons, puis le 29 décembre dans toute l'Europe, a un autre intérêt : réduire les 5,5 milliards d'euros de contrats qui ne reviennent pas à leurs bénéficiaires dans l'Hexagone, faute d'avoir été identifiés. « On peut s'occuper plus facilement des différentes assurances, du transfert de patri-



Frédéric Simode, fondateur de la start-up GrantWill.

moine », indique Frédéric Simode, garantissant « communiquer les informations » du défunt aux seuls proches qu'il avait désignés.

Deux formules existent pour GrantWill. Le modèle payant, valable à vie, s'élève à 15 €. Une inscription gratuite est disponible, avec un stockage en ligne allant jusqu'à 10 mégaoctets. Les deux gigaoctets supplémentaires de stockage (pour une période de dix ans) sont facturés 20 €. Le site compte déjà plus de mille abonnés payants et 13 000 comptes ouverts.

Baptiste LANGLOIS.

La France en bref

Grippe aviaire : deux cas dans les Deux-Sèvres

Deux cas de grippe aviaire ont été confirmés dans les Deux-Sèvres, a annoncé, hier, la préfecture de ce département situé plus au nord que la zone où la plupart des foyers avaient jusqu'à présent été recensés. Ces nouveaux cas concernent des animaux de basse-cour et des volailles dans deux communes différentes. À de rares exceptions

près, l'épidémie actuelle d'influenza aviaire de type H5N8 (85 cas à ce jour) était confinée à des élevages du Sud-ouest, de l'Aveyron aux Pyrénées-Atlantiques, avec 43 foyers dans le seul Gers. Le ministère de l'Agriculture a annoncé, le 6 décembre, le relèvement du niveau de risque à « élevé » sur l'ensemble du territoire.

Congés : six longs week-ends en 2017

2017 sera l'année des week-ends prolongés avec six congés de trois jours répartis au fil des mois. Contrairement à 2016, les 1^{er} et 8 mai ne tombent pas un dimanche mais un lundi. Idem pour Noël. Autre grand week-end possible, celui du 14 juillet, puisque la Fête nationale sera célé-

brée un vendredi. Ces cas s'ajoutent aux traditionnels lundis de Pâques et de Pentecôte, qui portent donc le total de week-ends de trois jours à six. À l'inverse, deux jours fériés tombent durant un week-end. Il s'agit de ce 1^{er} janvier (un dimanche) et du 11 novembre (un samedi).

Une maison soufflée par une explosion en Vendée



La partie gauche de la maison a été totalement détruite et l'étage a explosé.

Une explosion a soufflé une maison dans le village de Velluire (Vendée), hier matin, et l'a totalement détruite. Son propriétaire, un retraité de 63 ans, s'en est sorti vivant, mais avec de nombreuses brûlures et blessures. Il a été secouru par ses voisins puis hospitalisé à Nantes. Son pronostic vital ne serait cependant pas

engagé. L'explosion, entendue à plusieurs kilomètres, a été prise pour un tremblement de terre. Les pompiers ont dû intervenir toute la journée pour maîtriser l'incendie qui ne s'est pas propagé aux maisons voisines. Les derniers pans de la maison devront être démolis en urgence. On ignorait, hier, la cause de l'explosion.

Décès d'un nourrisson traité avec des vitamines D

Un nourrisson âgé de dix jours est décédé après avoir reçu une dose d'Uvestérol D, un médicament administré pour lutter contre les carences en vitamines D, a fait savoir lundi l'Agence française de sécurité du médicament (ANSM). Le nouveau-

né a succombé à un arrêt cardio-respiratoire le 21 décembre à l'hôpital Cochin (Paris). « Des investigations sont en cours pour déterminer les causes exactes du décès et savoir s'il est susceptible d'être imputé à l'Uvestérol D », précise l'ANSM.

Hamon, le plus « écolo-compatible » selon Jadot

Yannick Jadot (photo), candidat vainqueur de la primaire écologiste pour la présidentielle, estime que Benoît Hamon est « le plus écolo-compatible des grands candidats » à la primaire de la gauche (face à Valls, Peillon et Montebourg). Il juge que les autres sont « dans le vieux monde », celui qui est « d'accord sur le nucléaire, le diesel, Notre-Dame-des-Landes ». Si Benoît Hamon échoue à la primaire, Yannick Jadot l'invite à le rejoindre. S'il l'emporte, Yannick Jadot se déclare prêt à « voir ce qu'il va faire de sa candidature ».



Pic exceptionnel de fractures à Lille

La métropole lilloise a connu un grand nombre de fractures dues au verglas, lors du passage à la nouvelle année, provoquant le déclenchement du « Plan blanc » à l'hôpital d'Armentières (Nord). « Samedi,

entre 8 h et 10 h 30, on a eu 250 interventions pour des fractures, ce qui nous a mis en difficulté, notamment pour amener les gens à l'hôpital », a déclaré le chef des urgences du CHRU de Lille Patrick Goldstein.

Bernard Cazeneuve tacle, encore, François Fillon

Le Premier ministre a jugé, hier à Orléans (Loiret), que « la renonciation » au modèle français de protection sociale n'avait « rien d'un sacrifice inéluctable », dans une allusion au programme de François Fillon. Au terme de son allocution, Bernard Cazeneuve a été interpellé par une infirmière qui a dénoncé un manque d'effectifs et la souffrance au travail.

